

ABONNEMENT :
Canada et Etats-Unis :
\$1.00 par an.
Union Postale : \$1.50
Le numéro : 2 sous

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Organe des Intérêts de la Ville et du District de Saint-Hyacinthe

ANNONCES :
Petites Annonces : 25c
par insertion.
Prix Spéciaux pour con-
trats à long terme.

EDITEUR-PROPRIETAIRE

BUREAU : RUE STE-ANNE, 68-70
TELEPHONE : 37

DIRECTEUR

CAMILLE FELLER

Ralliement catholique et français en Amérique

(Suite)

Tel est l'appel du Comité. Nous qui avons si honorablement accom- pli notre devoir en 1912, souffrirons- nous que l'œuvre de la défense nationale périclite, faute de notre appui ? Ne sied-il pas que chacun de nous, consultant sa bonne volonté plus encore que sa bourse, entre au plus tôt dans l'une ou l'autre des catégories du Ralliement ? Puisque le mouvement, parce qu'il intéresse l'ordre religieux autant que l'ordre patriotique, doit prendre le caractère paroissial et diocésain, ne convient-il pas même d'établir dès maintenant cette œuvre, d'une façon stable, dans tout le diocèse ?

Monseigneur de Saint-Hyacinthe le pense et s'en est fait le premier sur la liste des souscripteurs. Il veut bien nous confier, à titre de membre du Comité permanent, la tâche d'aviser à une organisation pratique et solide.

Cette tâche, nous l'assumons avec joie ; il nous apparaît que l'œuvre du Ralliement sera chez nous, comme elle le fut en Irlande, le salut de la race, que le Congrès en a été l'éveil. Quant à l'organisation diocésaine de l'entreprise, nous ne sommes en mesure d'en faire connaître ni les détails ni même les grandes lignes. Il nous suffit pour l'heure de l'annoncer au public, de nous déclarer prêt à recevoir toutes les adhésions et souscriptions individuelles que l'on voudra nous transmettre.

Le diocèse de St-Hyacinthe a manifesté trop de zèle en 1912, et ses différentes paroisses nous ont reçu avec trop d'empressement, pour que nous n'ayons pas le droit de compter qu'il fera largement sa part une fois encore. Chez nous tout est créé ; les fortunes moyennes ne manquent pas ; beaucoup de nos concitoyens n'attendent, nous le savons, que l'initiative présente pour entrer dans le mouvement.

Nous la communiquons donc à tous les journaux qui se publient dans la région desservie par notre secrétariat. Les moindres offrandes fourniront un aliment aux œuvres multiples qu'il faut sustenter dans des quartiers moins bien pourvus que le nôtre. Qu'on les adresse au secrétariat régional. Celui-ci les remettra au Comité et lui offrira ainsi le moyen de continuer l'entreprise si heureusement commencée par le Congrès de 1912.

Coups de Bec.

Remember. — Nous n'avons pas l'intention de parler davantage de l'incident Payan, lequel est clos... pour le moment. Mais il sied de faire remarquer que Le Clairon n'en a soufflé mot et que ce silence ne peut certes pas être interprété comme un blâme à l'adresse du maire.

Que les lecteurs catholiques de cette feuille le constatent et s'en souviennent.

La race. — Un bon vieux Canadien-français mourait ces jours derniers, dans le comté de Rouville, à l'âge de 84 ans.

À l'occasion du décès de l'aïeul, ses enfants et petits enfants, disséminés par toute l'Amérique septentrionale se réunirent. On fit le recensement de la famille du défunt, et l'on compta 572 (oui, cinq cent soixante-deux !) enfants, petits enfants et arrière-petits-enfants.

Quand une race possède les "sou- ches" comme ce patriarche, dit Le Nationaliste elle peut regarder l'avenir en face, sans se troubler.

Combien ce serait mieux encore si cette race se fixait sur notre sol et le faisait produire.

Cuique Sum. — Nous lisons dans L'Éveil de Sorel, une poésie intitulée "A Monsieur..." et signée Y. M.

Il y a parmi les belles strophes qui la composent quelques vers qui sont boiteux, ceux-là même où Y. M. a mis du sien, car le morceau est tout entier..... d'Alfred de Musset.

Ce Comité, ne s'est pas contenté d'ouvrir cette source de revenus. Il veut qu'il existe un contact continu entre lui et les divers groupes de la population. Aussi a-t-il songé à établir, sur les différents points du territoire, des centres d'action française et catholique. Déjà il a fondé vingt-six de ces centres, qu'on appelle des secrétariats régionaux. Vu la variété des besoins et des conditions, il laisse à chacun de ces secrétariats le soin de s'organiser comme il l'entend. Chacun d'eux, croit-il avec raison, s'efforcera de se constituer de façon à rendre le plus de services possible à la cause de l'influence française dans le pays, en tenant compte du caractère de la population locale.

Pour ce qui est du secrétariat de St-Hyacinthe, les limites de sa juridiction seront celles mêmes du diocèse. Il a pu au Comité de nous en confier l'administration, comme il a pu à Monseigneur notre évêque de ratifier ce choix. Bientôt nous nous adjoindrons quelques citoyens des villes et paroisses à qui leur bonne volonté, leur activité ou leurs loisirs permettent de nous prêter main forte. De concert avec eux, sous la haute direction de Sa Grandeur, nous essaierons de travailler, dans les limites du diocèse, aux meilleurs intérêts de la cause nationale.

Le temps précisera et modifiera notre programme d'action. Pour le moment, et d'une façon générale, un pareil bureau doit être avant tout le canal par où sont transmis aux paroisses les avis, résolutions, désirs et projets du Comité permanent. L'organisme destiné à signaler au Comité les besoins et les intentions des paroisses ainsi que les mesures prises pour assurer chez elles le maintien ou le rétablissement de nos plus saines traditions. Nous dirons dans le prochain No les points sur lesquels, nous semble-t-il, doit porter d'abord l'attention du secrétariat régional de St-Hyacinthe.

Pour le Comité permanent du Congrès :

EMILE CHARTIER, prêtre,

Professeur au Séminaire,

Membre du Comité et chef du secrétariat diocésain.

"L'archet vainqueur" d'Y. M. joué sur un violon célèbre.

Pauvre 5. — A chaque séance le Conseil-de-Ville décide la construction de nouveaux trottoirs au fur et à mesure que les travaux seront faits dans les quartiers intéressés.

Si cela continue le malheureux quartier 5 devra être remis à l'an prochain.

En attendant on se casse la figure sur les madiers pourris de la rue Després et d'autres.

C'est notre faute. — "Le français qui ne sait pas d'anglais ne se place nulle part au Canada, dit L'Action, pas même dans les maisons françaises."

C'est vrai, mais on rencontre beaucoup d'anglais en place qui ignorent totalement le français.

Ah ! si nous exigeons que dans toutes les administrations, dans toutes les maisons de commerce, on nous réponde dans notre langue, on nous respecterait mieux et on accaparerait moins.

DENSIVAL.

ETUDES HISTORIQUES

Nous commencerons incessamment la publication d'études historiques considérables sur

ST-JEAN BAPTISTE DE ROUVILLE, FARNHAM, STE-BRIGIDE D'IBERVILLE.

Ces études sont l'œuvre de M. P. A. St-Pierre, curé de St-Jean-Baptiste, dont la compétence en la matière est bien connue.

Nous prions les personnes que cette publication intéresserait de nous adresser immédiatement leur demande de numéros, car nous ne pourrions, après la parution, en garantir la livraison.

HOMMAGE ROYAL AUX CANADIENS

L'ordre de St-Michel et de St-Georges

Le Très Hon. R. L. Borden est nommé Grand-Commandeur

L'hon. G. E. Foster, chevalier-commandeur

L'hon. Ch. E. Boucher de Boucherville, chevalier commandeur

A l'occasion de son anniversaire de naissance, S. M. George V vient de rendre un éclatant hommage à sept canadiens que leurs mérites désignent à sa royale faveur.

Le plus haut titre honorifique — celui de Grand Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges — est décerné au Très Hon. Robert Laird Borden, premier ministre du Canada.

Sir Robert L. Borden, a, dit on, refusé plusieurs fois les distinctions bien dues à son mérite, mais il a finalement consenti à les accepter pour se conformer à la tradition.

Sir R. Borden, dont le talent, la tenacité, l'habileté, la loyauté et la largeur de vue qui sont le plus brillant apanage des grands hommes d'état, ont été sanctionnés par le verdict du peuple en 1911, a fourni une carrière politique, sinon très longue, du moins très fructueuse pour le pays qui l'a mis à sa tête.

La haute distinction qui vient de lui être octroyée est de celles qui honorent à la fois ceux qui les reçoivent et ceux qui les donnent.

L'hon. G. Foster, ministre du commerce, a joué depuis 25 ans un rôle très en vue dans la politique canadienne et c'est l'un de nos parlementaires les plus en vue. Depuis 1911 il travaille activement à développer le commerce du Dominion et il a bien mérité, en même temps que la faveur royale, la reconnaissance de tous les Canadiens.

La décoration décernée à l'hon. Ch. Boucher de Boucherville, est le couronnement attendu d'une belle et honorable carrière parlementaire de plus d'un demi-siècle. C'est l'une de nos figures politiques les plus remarquables et les plus connues et le Roi honore en lui un homme d'état dont le souvenir restera en Canada.

Quatre autres de nos concitoyens : le Dr Th. G. Roddick, l'hon. M. Adam Beck, M. J. A. Aikins et le juge en chef Sullivan sont créés chevaliers-bacheliers du même ordre.

Aux nouveaux décorés qu'il a pu à S. M. de distinguer et d'honorer, Le Courrier présente ses sincères et chaleureuses félicitations.

LE SAINT-SIEGE HONORE 8 CANADIENS.

Son Eminence le cardinal Bégin a rapporté de Rome les décorations conférées par Sa Sainteté Pie X à M. M. le maire Drouin, l'hon. F. X. Lemieux, l'hon. Th. Chapais, l'hon. B. de la Brûnère, M. Cyrille Tessier, nommés Commandeurs de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, et M. M. Etienne Paradis, Adjudant Rivard et Jules Dorion, créés Chevaliers du même ordre.

Nos sincères compliments aux nouveaux Commandeurs et Chevaliers.

La loi de redistribution

Nous faisons nos très justes réflexions de l'Événement à propos de cette loi :

C'est une session d'affaires qui vient de se terminer à Ottawa, laquelle ait été plus courte que la moyenne. Pourtant l'on avait dit que la loi de redistribution retarderait la prorogation des Chambres et causerait encore des scènes tumultueuses au Parlement. L'opposition s'était préparée à des attaques furibondes contre le gouvernement Borden ; on avait parlé de "gerrymander", c'est-à-dire d'une redistribution faite au point de vue des avantages que le parti au pouvoir en pouvait tirer ; il y a un an que l'on prédisait que la majorité rouge du Sénat étoufferait cette mesure néfaste.

Eh bien, qu'avons-nous vu ? Avant que d'être présentée en Chambre la loi de redistribution était déjà acceptée par trois des plus importants des lieutenants de sir Wilfrid Laurier, et elle passa d'emblée la double épreuve des Communes et du Sénat. Un seul député s'en plaignit, M. Arthur Lachance, et un seul journal, le Soleil, mais ils firent dire tous les deux que leurs critiques étaient une rebuffade imméritée à l'honorable docteur Béland, qui avait surveillé les intérêts de ses amis de la gauche durant la préparation du projet.

C'est la première fois dans l'histoire politique du Canada qu'une redistribution des divisions électorales est faite avec un tel souci d'équité et un si bel esprit pratique. Honneur aux honorables M. M. Rogers et Pelletier, qui, au nom et lieu du gouvernement conservateur, ont accompli un si beau travail. Ils ont agi en sages politiques et en gentilshommes. La méthode du "gerrymander" leur a paru lâche et ils l'ont immédiatement écartée. Ni eux ni leurs amis ne redoutent l'opinion d'un électoral éclairé. Ils ont accompli leur devoir depuis leur avènement à la tête de l'administration, et ils comptent pour être élus, non pas sur les trucs du métier, mais sur le bon sens populaire.

Les élections dans Ontario

Nominations des candidats. — Deux conservateurs et un libéral sont élus par acclamation.

La mise en nomination des candidats a eu lieu dans l'Ontario et trois candidats seulement ont été acclamés.

Les élus sont le Dr Goffrey, conservateur, dans West York, son adversaire, M. Alex. Hain, est arrivé trop tard avec ses papiers ; A. E. Dunlop, conservateur, de North-Wellington, et H. Munroe, dans Gengary, libéral. Dans ce dernier comté le candidat conservateur est tombé subitement malade et s'est retiré.

Dans Prescott, les candidats sont : F. A. Sénécal libéral ; Georges Pharrand, conservateur ; G. Evanturel, indépendant, (?) et W. J. Derby, conservateur.

Les candidats canadiens-français sont :

Essex-Nord : Dr P. Poisson, conservateur ; S. Ducharme, libéral. Russell : E. J. Laverdure, cons. ; D. Racine, lib. ;

Sturgeon Falls : Z. Magean, lib. ; Sudbury : M. Allard, lib. ; Nipissing : H. Morel, cons. ; H. Marceau, lib. ;

Ottawa Est : N. Champagne, cons. ; J. A. Pinard, lib. ;

Windsor : Hon. J. O. Rhéaume, cons., contre deux autres candidats.

NOUVELLES DIVERSES

—Les experts déclarent que c'est une tâche impossible que celle de renflouer l' "Empress of Ireland" ; il est même probable qu'on ne pourra jamais se rendre proprement compte de la véritable nature des avaries qui firent la cause du naufrage de ce paquebot.

—Sir Robert Borden a visité le camp de Petawawa. Le premier ministre partira lundi pour Halifax afin de prendre un peu de repos.

—On nous informe qu'il a neigé samedi dernier, en plusieurs endroits du comté de Mégantic.

Les cultivateurs n'y comprennent plus rien. Les résultats de cette extravagance de la température n'ont heureusement pas été fâcheux pour l'agriculture. On se plaint encore qu'il ne pleut pas assez.

—L'une des plus grosses cargaisons de fromage canadien partira pour l'Angleterre, à bord de l'Ascania de la ligne Cunard samedi matin.

—On annonce de Winnipeg que la date des élections provinciales du Manitoba est enfin fixée au 3 juillet, pour la présentation officielle des candidats, et au 10, pour le scrutin.

L'INCIDENT PAYAN devant le Conseil-de-Ville

Cinq échevins se lèvent pour blâmer la conduite du Maire. — MM. Charpentier et Blanchard étaient absents. — M. Girard se tait.

L'incident de la procession de la Fête-Dieu a occupé vendredi le Conseil-de-Ville.

Après l'expédition des affaires, M. Amyot se lève et prend la parole sur ce sujet. Il commence par lire la note du Devoir relatant l'incident. "Je n'ai pas l'intention de soulever longuement la question, dit-il, j'ignore ce qu'il y a de vrai dans cet article, mais le Conseil est intéressé à connaître la vérité. Je prie Son Honneur le Maire de dire si les faits sont authentiques."

M. le maire Payan répond que le Devoir a dit la vérité. "J'ai cru, dit-il, que c'était mon devoir d'empêcher de faire du bruit devant une église, j'ai cru que ces jeunes gens ne connaissaient pas la loi, je le leur ai dit et je les ai invités à cesser leur musique. J'ai cru faire mon devoir, fanfares parce que leurs membres Je ne suis pas sorti pour les autres devant connaître la loi, je suis intervenu quand les élèves ont passé. Un détail du Devoir est inexact : la procession ne s'est pas arrêtée. Que le Conseil décide si j'ai fait mon devoir."

M. Messier dit qu'il comprend que la musique trouble un office, mais il aurait suffi de demander qu'on ne fasse pas de bruit. "Je ne vois pas, continue-t-il qu'il y ait eu parti pris. Pourtant la population de St-Hyacinthe s'est montrée assez libérale envers M. Payan et celui-ci aurait pu le lui rendre. M. Messier rappelle qu'il a travaillé en faveur de l'élection de M. Payan et il regrette que l'article du Devoir soit exact. Il demande si le Maire a eu l'intention d'arrêter la procession."

M. le maire Payan : "Non. C'était pendant l'office, j'ai cru faire mon devoir. Décidez là-dessus."

M. Côté : Vous dites que d'autres bandes ont joué, la "Philharmonique" n'a pas joué en défilant devant le temple. Je suis étonné de l'attitude de M. le Maire, je croyais que pour une circonstance comme celle-là, il aurait eu plus de tolérance, car il s'est montré libéral en maintes circonstances ; il a assisté à nos offices religieux. Je ne crois pas à de la malice, mais je suis étonné de son procédé. Il aurait pu passer là-dessus, cela ne se produit qu'une fois par an. M. le maire Payan : "Je n'ai pas vu les autres bandes, on m'a dit qu'elles avaient joué." M. Fontaine se déclare très surpris de toute cette affaire. "Je ne suis pas prêt, dit-il, à accepter vos explications. On a jeté la note vraie en disant que la procession ne sort qu'une fois par an et cela aurait dû vous empêcher d'intervenir. De plus, dans Saint-Hyacinthe, les rues sont libres et il n'existe rien pour empêcher une démonstration religieuse ou politique, même bruyante. Il n'y a rien dans la loi qui justifie votre intervention. Nous vivons dans un pays libre et l'on ne peut pas empêcher des citoyens libres d'agir librement. Cette démonstration annuelle dans une ville catholique n'a jamais suscité un fait semblable. Il est d'autant plus regrettable que la nouvelle de l'incident dans la presse étrangère est de nature à faire croire à l'existence de luttes religieuses dans notre ville. Je regrette l'incident. Mes paroles ne sont pas de nature à blesser ni à humilier notre premier magistrat, mais, je tenais à le dire, il s'est passé quelque chose qui n'aurait pas dû se passer." M. le maire Payan. "Si vous voulez faire une motion de blâme, je suis prêt à l'accepter." M. Amyot. "Non. Je suis satisfait. Je voulais savoir si la chose était exacte, maintenant le public est renseigné, il tirera les conclusions."

Le retour de Mgr Bégin.

La réception en l'honneur de Son Eminence.

Son Eminence le cardinal Bégin a fait mardi son entrée solennelle à Québec. La ville avait revêtu sa plus belle parure de fête pour recevoir dignement l'éminent prélat honoré par Sa Sainteté de la pourpre cardinalice.

Le peuple accouru sur son passage l'a chaleureusement acclamé et ses représentants ont traduit à Son Eminence, au cours de fêtes inoubliables, les sentiments et les souhaits de ce peuple qui a souffert depuis trois siècles pour garder sa foi et ses traditions.

L'exiguité de notre journal ne nous permet pas de rendre compte de ces fêtes par le menu, mais nous tenons à en publier le programme en souvenir de ces mémorables journées, et nous joignons notre humble hommage à tous ceux qui ont été, en cette circonstance, adressés à Son Eminence le cardinal Bégin.

Voici le programme des fêtes cardinalices :

Mardi, 23 juin. — A deux heures, arrivée de Son Eminence le cardinal Bégin à Lévis, par train spécial. Réception officielle. Présentation d'une adresse par le maire de Lévis.

Présentation d'une adresse par le maire de Québec au pied du monument Laval. Réception à la cathédrale, selon le cérémonial romain ; cette cérémonie commença à l'extérieur, sur un trône préparé à cette fin, en face de la Basilique.

Le soir à huit heures, concert en plein air près du palais cardinalice. Illumination, à neuf heures, sur la galerie située entre la Basilique et le palais, tableau représentant une

scène du Vatican. Feu d'artifice dans le jardin Montmorency.

Mercredi, 24 juin. — A neuf heures, à la cathédrale, messe basse par Son Eminence. Chant par le chœur des élèves de l'académie St-Joseph, de St-Jean-Baptiste de Québec. A dix heures, dans la salle des promotions de l'université Laval, présentation de l'adresse du clergé. A huit heures du soir, banquet offert à Son Eminence par la ville de Québec, au Château Frontenac.

Jeudi, 25 juin. — A huit heures du soir, réception à l'hôtel-de-ville.

Dimanche, 28 juin, à dix heures et trente, à la cathédrale, messe pontificale, à laquelle assistera Son Eminence. Sermon par l'abbé Camille Roy, du séminaire de Québec. Chant par la chorale de Saint-Louis de France, Montréal.

Nos félicitations à MM. les juges Duplessis et Drouin. Nous devons des félicitations au gouvernement pour les excellentes nominations de juges qu'il vient de faire, ainsi qu'à M. M. L. N. Duplessis et F. X. Drouin, qu'il vient d'appeler à la magistrature.

M. L. N. Duplessis est l'un des avocats les plus distingués du barreau des Trois-Rivières, ancien député de St-Maurice à Québec, brillant orateur, et qui fut devenu ministre si le gouvernement Flynn fut resté au pouvoir en 1897. Il est appelé sur le banc pour le district du Saguenay.

M. F. X. Drouin est nommé aux Trois Rivières, où il est avantageusement connu, c'est un juriste profond et consciencieux.

Le Courrier leur souhaite à tous deux une longue carrière.

Chronique Locale.

A propos des fêtes de l' "Union St-Joseph"

Nous recevons la lettre suivante :
M. le Rédacteur,

Veuillez permettre à un membre de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe de venir remercier votre estimable journal de l'intérêt qu'il porte à notre belle société.

Le rapport de notre dernière fête, que vous avez publié dans votre journal, est une preuve bien manifeste, aussi je tiens à vous en remercier bien sincèrement. J'ai été heureux de constater que ce rapport est un compte-rendu fidèle de tout ce qui s'est passé et un bon résumé du sermon et des discours qui ont été prononcés.

Je souhaiterais voir entre les mains de tous mes confrères une copie de ce rapport qui mérite d'être lu avec attention.

Les enseignements donnés par le sermon et les conseils prodigués par les divers orateurs méritent d'être médités et mis en pratique.

J'assistais à la fête, j'ai entendu le sermon de M. l'abbé Roberge et écouté avec attention tous les discours qui ont été prononcés, et bien vous l'avouerez, je n'y avais pas découvert autant d'importance que je le fais maintenant après avoir lu et relu votre rapport. Cela tient peut-être à un défaut de conformation de ma nature, mais vous savez qu'il y a des gens qui ne peuvent digérer bien qu'à la condition de manger peu à la fois et lentement ; et bien j'en suis ! et il peut y en avoir d'autres comme moi.

Pardonnez-moi, monsieur le rédacteur d'avoir été si long, je voulais simplement vous remercier et voici que je fais des phrases.

Donne mille fois merci.

Votre dévoué,

DRALÉDA.

Nous remercions notre correspondant de ses aimables compliments. En rendant compte de ces fêtes, nous avons voulu concrétiser et répandre l'enseignement qu'elles contiennent. Nous sommes heureux si notre but a été atteint.

LA ST-JEAN-BAPTISTE.

Mercredi dernier nous avons célébré la Saint-Jean-Baptiste et la fête patronale du Canada a été une belle et éclatante démonstration de patriotisme et d'union.

Nous devons nos félicitations à tous ceux qui prirent part à l'organisation.

Cette fête renferme pour nous un enseignement éloquent, et qu'il ne faut pas oublier. Elle a été fondée à l'époque de nos grandes agitations nationales. Le vaisseau qui portait alors nos destinées politiques allait sombrer au milieu des tempêtes soulevées par les préjugés et les injustices. Le danger nous pressait de tous côtés ; il fallait s'unir, se compter.

La victoire a couronné nos efforts. Notre union dans la résistance a désarmé nos ennemis, et notre attachement indéfectible à nos institutions et à tout l'héritage national transmis par nos pères, a prouvé à ceux qui voulaient nous ravir ce dépôt précieux que nous étions dignes d'en jouir et de le conserver.

La tempête a passé, et aujourd'hui, le beau navire de notre prospérité nationale vogue à pleines voiles, par un jour serein, et sur un flot paisible et favorable. Ce triomphe est dû à l'union et à l'harmonie entre tous les Canadiens dans ces temps d'agitations.

Sachons nous en souvenir, surtout au jour de la St-Jean-Baptiste.

La fête a été dignement célébrée par les Zouaves de St-Hyacinthe. Dès 4 1/2 heures du matin le canon tonnait, annonçant la grande journée nationale ; à 6 1/2 heures les Zouaves se réunissaient au casino et se rendaient à la messe spéciale chantée à la cathédrale, messe à laquelle eut lieu la communion générale des enfants.

Le sermon fut donné par M. le vicaire Levêque, qui exalta les beautés de notre langue, dont la conservation peut seule sauvegarder notre foi catholique.

Après la messe, une parade eut lieu dans les rues de la ville, puis les Zouaves se rendirent au village St-Joseph où avait lieu leur dîner champêtre.

Après avoir pris de saines distractions en plein air ils rentrèrent en ville et assistèrent, le soir, à la parade à la cathédrale et au salut du Très Saint-Sacrement.

De nombreux drapeaux flottaient en ville, notamment sur les édifices publics.

La cérémonie du soir avait attiré une foule nombreuse à la cathédrale. Les enfants, assemblés pour la bénédiction de leurs drapeaux de tempérance, étaient encadrés par les Zouaves.

Mgr Guertin prêcha, dans la majesté du soir tombant, à toute cette jeunesse prête aux meilleures résolutions.

Comparant la croix des drapeaux de tempérance au "labarum" apparu à Constantin et placé par celui-ci sur ses étendards, il leur répéta la parole divine "par ce signe, tu vaincras". Et après leur avoir fait un tableau aussi sombre qu'exact des maux qu'engendre l'intempérance il mentionna la sollicitude de Son Eminence le cardinal Bégin pour le mouvement antialcoolique.

La parole persuasive de l'éminent orateur a certainement déposé dans les cœurs de ses jeunes auditeurs le germe prometteur des plus fructueuses moissons.

La bénédiction des drapeaux suivit, quelque peu écourtée par l'orage qui menaçait, puis la foule entra dans l'église pour assister au salut du Très Saint Sacrement.

PROTESTATIONS

"L'INCIDENT" ET L'A. C. J. C.

Le groupe St-Hyacinthe de l'A. C. J. C. proteste hautement contre la conduite du maire de notre ville lors de la procession de la Fête-Dieu.

Maire protestant, élevé par la générosité irréfutable des citoyens à l'honneur de nous représenter, il a oublié que notre ville est essentiellement catholique romaine, il a outrepassé ses droits et nous a gratuitement insultés en faisant taire la fanfare du Patronage dans le parcours de la procession en face de l'église Presbytérienne.

Nous exigeons donc une réparation d'honneur de la part du maire de St-Hyacinthe.

Le Groupe St-Hyacinthe de l'A. C. J. C.

"L'INCIDENT" CHEZ LES ZOUAVES

A une assemblée régulière des Directeurs des Zouaves de St-Hyacinthe tenue le 23 du mois de juin courant, ont été passées les résolutions suivantes :

1o Considérant que la liberté du culte catholique est garantie par les lois et les usages de la province de Québec.

2o Considérant que cette liberté a été odieusement entravée dimanche le 14 du courant alors que le maire Payan a défendu à la fanfare du Patronage de faire de la musique pendant la procession de la Fête-Dieu.

3o Considérant qu'un maire protestant élu par une population catholique, avait plus que tout autre le devoir strict de se montrer respectueux de la foi des catholiques et des démonstrations catholiques, que c'était même le seul moyen pour lui de prouver que son élection n'était pas une duperie pour les catholiques.

Il est unanimement résolu par les Directeurs des Zouaves représentant toute l'Association :

1o Qu'ils protestent avec indignation, dans toute l'énergie de leur foi, contre la conduite du maire Payan dans cette circonstance.

2o Qu'ils exigent de leur droit inaliénable de se montrer catholiques dans la rue comme dans l'église, ils entendent à l'avenir faire respecter ce droit par tous les moyens légaux et qu'ils en avertissent solennellement le maire Payan.

3o Que ces résolutions soient inscrites au livre des délibérations pour perpétuelle mémoire et communiquées aux journaux.

Pour copie conforme,
St-Hyacinthe, 23 Juin 1914.

ALP. LAJOIE,
Secrétaire de "Les Zouaves de St-Hyacinthe."

Qui avait raison ?

UNE LEÇON POUR L'AVENIR.

Pendant la fameuse campagne électorale du maire Payan, les commères, même celles qui portent des pantalons, répétaient : Qu'est-ce que ça peut bien faire un maire protestant pour une ville catholique ? Qu'est-ce que ça a à faire avec les taxes et les trottoirs ? En v'la une affaire !... Est-ce que ça va nous empêcher de suivre notre religion et de continuer nos cérémonies religieuses comme avant !... Et les badauds, qui rapetissent l'action sociale d'un maire à un tombereau de "macadam", d'applaudir !... La récente conduite du maire Payan, a donné catégoriquement

raison à ceux qui avaient pressenti ce qui vient d'arriver.

Le monsieur était trop connu. St-Hyacinthe l'a avalé quand même... Mais, quelle indigestion, grand Dieu !... quelle indigestion !...

Un électeur.

LE JUBILÉ SACERDOTAL DU T. R. P. HAGE.

Les RR. PP. Dominicains se proposent de célébrer jeudi prochain le 25e anniversaire de l'ordination à la prêtrise de leur distingué Provincial, le T. R. P. Hage.

Les citoyens de St-Hyacinthe et les nombreux amis du jubilaire se joignent à ses frères en religion pour le féliciter et lui souhaiter bonheur, longue vie, et succès renouvelés dans sa belle carrière apostolique.

ÉLECTION D'UN ÉCHEVIN.

La présentation des candidats au poste d'échevin du quartier No 4, délaissé par M. Valmore Dassault a eu lieu mardi.

Le bruit s'était répandu qu'il y aurait lutte, mais certains aspirants dont il était question ont eu le bon sens de ne pas se présenter. En conséquence M. Emile Solis, libraire, a été élu par acclamation.

M. Solis jouit d'une réputation bien méritée d'honnêteté et d'affabilité ; ce n'est point un fanatique en politique, il est au courant des affaires et à même de gérer la chose publique et nous croyons qu'il n'aura en vue, au Conseil, que les intérêts de la cité.

Nous le félicitons de bon cœur de sa nomination.

M. Solis est né à Iberville le 20 janvier 1870. Il fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes à Montréal. En 1884, il entra dans le commerce de librairie chez M. Gerneay et Hamelin. En 1887 il entra au service de la maison Cadiéux et Dérome, où il demeura jusqu'en 1895. A cette date il alla s'établir à Valleyfield, où il fonda un commerce de librairie. En 1904 il vint établir ici son commerce de librairie.

EN SE BOUCHANT LE NEZ.

L'Yamaska n'a pas cours en été, chacun sait ça ; dès que le mois de mai arrive la rivière suspend sa course et peu à peu se retire, livrant aux baisers du soleil la vase de ses bords et les débris de toutes sortes que ses imprévoyants riverains lui confient si généreusement.

Cela ne sent pas bon, mais il y a pis. Ce sont les bouches d'égouts qui ne vont pas assez loin dans le lit de la rivière et qui se trouvent mises à découvert, ce qui ne les empêche pas de laisser couler leur offrande malodorante.

Il y a de ce fait des foyers de pestilence en plusieurs points et près de l'Aqueduc, notamment ; les nombreux promeneurs qui font le soir de ce côté une "marche" hygiénique trouvent mauvais de ne pouvoir passer par là qu'en se bouchant le nez.

Ne pourrait-on éviter cette nuisance en allongeant quelque peu les canaux d'égouts.

JEUNE SAUVETEUR.

Mercredi dernier M. Moïse Petit avait invité quelques enfants à une promenade en yacht sur la rivière. Il était occupé à la mise au point de son moteur, quand tout à coup le jeune Trudeau, qui jouait sur la jetée d'embarquement, fit un faux pas et tomba à l'eau. L'un de ses petits compagnons, Wilfrid Edmond Campbell, fils de M. Willy Campbell, eut assez de sang froid pour se porter à son secours, il le saisit par la jambe et le maintint jusqu'à l'arrivée de M. Petit, qui le tira de sa dangereuse position.

Sans la présence d'esprit du jeune sauveteur, on avait certainement un malheur à déplorer.

LES CIENILLES

Les chenilles ont fait leur réapparition dans notre région, mais beaucoup moins nombreuses que l'an dernier, et on espère arriver à les détruire avant qu'elles n'aient causé beaucoup de dommages.

On ne doit rien négliger cependant pour hâter la destruction de ces dangereuses et vilaines bestioles.

MOIS DU PRÉCIEUX SANG.

Le 30 courant, à 7 1/2 hrs du soir, les exercices du mois du Précieux Sang s'ouvrirent dans l'église du monastère du Précieux Sang.

Ils auront toujours lieu à cette même heure, les jours ordinaires ; à 4 1/2 hrs le dimanche.

Chaque jour, ces exercices seront suivis de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Tous les dimanches, et quelque fois au cours de la semaine, il y aura prédication. De son tabernacle eucharistique, Notre Seigneur Jésus invite toutes les âmes qui espèrent chanter éternellement les louanges de son Sang rédempteur, à venir, chaque soir de ce mois, rendre un hommage spécial à ce Sang libérateur, dans le sanctuaire qui lui est consacré.

Faut-il demander moins à ceux qu'il a aimés jusqu'au don de sa vie ?

Ames reconnaissantes, qui savez rendre amour pour amour, VENEZ ; Jésus vous attend pour vous ouvrir son cœur ; pour bénir tous ceux qui vous sont chers ; pour bénir toutes vos œuvres et les rendre dignes d'être éternellement bénies.

Où, VENEZ ; et déterminez bien, d'avance, la grâce spéciale que vous voulez obtenir ; afin que les exercices de ce mois vous soient tout particulièrement efficaces.

V. S. J.

SOUSSIONS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE A L'HOTEL-DE-VILLE.

Le Conseil-de-Ville a reçu 5 soumissions pour les travaux de peinture à exécuter à l'Hôtel-de-Ville, selon les indications fournies, telles que nous les avons rapportées.

M. Alph. Séguin, demande \$625 ; M. J. T. Balard, \$625 ; M. E. L. Désautels, \$650 ; M. J. Gingras, \$790 ; M. Lalime, \$825.

Certaines de ces soumissions dit que pour que le travail soit convenablement fait il faut exécuter des opérations non prévues au devis, ce qui explique qu'elle est plus élevée que les autres.

C'est pour réétudier la chose que M. Fontaine a proposé l'ajournement de l'adjudication.

VENTE DES BANCs A L'ÉGLISE CATHÉDRALE.

La vente des bancs dont la location n'aura pas été acquittée aujourd'hui samedi aura lieu dimanche après le grand messe.

DÉPLACEMENTS ET VILLÉGIATURES.

Le Dr J. N. Paul Fournier sera absent de la ville du 19 au 31 juillet.

M. et Madame M. O. David ont quitté notre ville aujourd'hui pour se rendre à Montréal où ils vont s'embarquer pour un voyage en Europe. Ils seront absents 3 ou 4 mois.

Nous leur souhaitons un heureux et agréable voyage.

MARIAGES.

Le 23 juin a été béni à l'église de Notre-Dame du Rosaire le mariage de Mlle Marie Adéline Emilie Palardey, avec M. Ozanam Dupras, de Montréal.

Les jeunes époux sont partis pour le Saguenay en voyage de noces.

Lundi prochain en l'église Saint-Jacques de Montréal, sera béni le mariage de Mlle Marie-Anne Duhamel, de Montréal, avec M. Ernest Chartier, comptable de la maison Amyot et Cie, de notre ville. Nos meilleurs vœux de bonheur.

LE SPORT A ST-HYACINTHE.

Le Canadien de cette place a été défait par le St Damase par le score de 11 à 5. Le résultat aurait pu être tout autre, sans les décisions erronées de l'arbitre à la huitième, alors que le score était de 5 à 4 en faveur du Canadien. Le Canadien lance un défi aux Granby et SS. Césaire. Inf. Eusèbe Côté, 153 Concorde, St-Hyacinthe, P. Q.

Le jeune Canadien de St-Hyacinthe a défait la Providence par 11 à 10 dans une joute fort contestée. Jean Chicoyne remplaça O. Desmarais dans la boîte à la dernière manche et retira les trois frappeurs sur des strikos. Desmarais en retira 13 en huit innings.

Le club de base-ball S. A. L. A. de Sorel organise une excursion pour dimanche à St-Hyacinthe où il

viendra rencontrer le club. La S. A. L. A. n'a pas subi une seule défaite depuis le commencement de la saison et la partie de dimanche promet d'être contestée.

Le club Swastika de la Ligue Montréal-Ouest, lance un défi au club St-Hyacinthe pour le 5 juillet prochain.

Le club de base-ball Star de Montréal, champion indépendant, a battu le club Saint-Hyacinthe, dimanche, dans une partie très intéressante, par un score de 6 à 5.

Les visiteurs ont gagné la partie dans la 9ème inning en comptant quatre "runs".

Moffatt, autrefois de la Ligue de la Cité, lança pour les locaux. Deschênes, autrefois du Collège Saint-Laurent, fut dans la boîte pour les Stars et joua une grande partie.

Score : Stars..... 001010004-6 10 3 St-Hyacinthe.. 102000200-5 7 3

Batteries : Deschênes et Duplessis ; Moffat et Giroux.

Umpires : Séguin et Blumenthal.

LA SÉCHERESSE

Nos cultivateurs demandent toujours de la pluie, les pluies récentes n'ayant pas encore assez pénétré la terre à cause de la grande sécheresse du mois de mai.

AMAKA

Pendant les chaleurs buvez l'eau minérale AmAKA, la meilleure sur le marché. La goûter c'est l'adopter.

ENFANTS NERVEUX.

Leur mal est souvent la danse de Saint-Guy.—Ne les négligez pas.

Beaucoup d'enfants sont jugés maladroits et punis à l'école pour ne pas se tenir tranquilles ou pour laisser tomber des objets, quand ils souffrent réellement de la danse de Saint-Guy. Cette maladie peut survenir à tout âge, mais elle est des plus communes entre six et quatorze ans. Elle est due à la pauvreté du sang qui manque de fournir la nourriture suffisante aux nerfs et l'enfant devient agité, ses muscles se contractent, ses membres et tout le corps ont des soubresauts. Dans les cas graves, l'enfant est incapable de tenir quoi que ce soit ou de se servir lui-même à table. La danse de Saint-Guy se guérit en reconstituant le sang. Le meilleur traitement à suivre consiste à soustraire l'enfant à toute excitation mentale, à le retirer de l'école et à lui donner des Pilules Roses de Dr Williams. Ces pilules renouvellent l'approvisionnement du sang, renforcent les nerfs et redonnent à l'enfant une santé parfaite. Voici une preuve de leur pouvoir curatif. Madame Geo. A. Macdonald, Harrington, N. E., dit : " Mon fils était atteint de la danse de Saint-Guy ; au début, ses muscles se contractaient et sa démarche était faible et agitée. Nous allâmes voir un médecin qui le soigna, mais son mal continua à empirer, et il devint finalement si aigu qu'il ne pouvait pas tenir une tasse dans ses mains, sa tête était constamment agitée et nous avions peine à comprendre ce qu'il disait. Je vis alors, dans un journal, qu'un garçonnet souffrant du même mal avait été guéri par les Pilules Roses de Dr Williams. Nous en envoyâmes chercher immédiatement, et quelques semaines après avoir commencé à en prendre, l'enfant se sentait mieux sensible, et peu de temps après il était complètement guéri. Le mal n'a jamais reparu depuis. Je suis convaincue qu'il n'y a pas de remède aussi efficace que les Pilules Roses de Dr Williams pour guérir la danse de Saint-Guy."

Vendues par tous les marchands de remèdes, ou par la poste, à 50c. la boîte, ou \$2.50 pour six boîtes, de The Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Conseil-de-Ville.

Séance du vendredi 19 juin

—Le surintendant de l'Aqueduc est autorisé à faire clore le parc de l'Aqueduc de la même façon que celui du gouvernement.

—Une somme de \$50 est votée pour l'achat de bancs pour le marché centre.

—Une somme de \$625 est votée pour réparations aux balances publiques.

—Les soumissions pour les travaux de peinture à l'Hôtel-de-Ville sont ouvertes.

—L'adjudication pour un char de

charbon mou est donnée à M. J. Surprenant au prix de \$4.90.

—L'avocat de la Ville, M. Beauregard informe qu'il ne croit pas qu'elle soit responsable de l'accident arrivé à M. Chaput, et qu'en tous cas la poursuite est tardive.

—Le canal d'égoût du marché centre sera dirigé rue St-François au lieu rue St Simon.

—M. Amyot et le greffier sont délégués pour vérifier le livre des salaires de la Cie d'Orgues canadiennes.

—M. Michel Archambault demande à acheter le vieil arrosoir de la Ville. Laisse sur la table.

—Une boîte pour souffleur sera faite pour la scène du Théâtre de l'Hôtel-de-Ville, à la demande des Zouaves.

—Le village de La Providence anjoint à la Ville de mettre en bon ordre sans délai l'entrée du Pont Barsalou. Renvoyé à l'avocat de la Ville pour rapport.

—M. Côté proposera à la prochaine séance de remplacer par un canal de grès de 12 pouces le canal en bois de la rue St-Paul entre Concorde et Mondor.

—On décide d'exhausser la rue Concorde entre Ste-Marguerite et St Louis. M. Messier vote contre.

—M. E. Leclerc demande l'eau et l'égoût rue Notre-Dame, coin Ste-Catherine. Adopté.

—Des trottoirs en ciment seront faits sur le côté sud-est de la rue St-Paul et sud-ouest de la rue St-François à la demande de M.M. Roy et Gervais.

—Le trottoir de M. Morissette près du pont de la société sera rectifié et on fera disparaître un poteau de téléphone.

—Le trottoir de pierre de la rue St-Antoine, côté sud-est, sera remplacé par un trottoir en ciment.

Le Conseil s'ajourne après lecture des comptes.

LE COURRIER demande DES CORRESPONDANTS dans toutes les paroisses du district de St-Hyacinthe.

Renseignements et conditions sur demande.

Courrier de St-Liboire.

Le Canadien de Granby est venu à St-Liboire, dimanche, y rencontrer notre club. La partie fut excitante du commencement à la fin, mais nos joueurs durent baisser pavillon devant le Granby qui gagna par 15 à 6. Beauregard, du St-Liboire frappa pour le circuit.

Après 18 ans de baigne.

Le meurtre de St-Liboire.

Certains condamnés sont les victimes innocentes de circonstances si mathématiquement agencées qu'ils n'ont pu en démêler la trame odieuse.

Seraient-ce de celles-là que Guillemain, qui fut condamné, il y a 18 ans à mort, puis au pénitencier pour la vie et qui porte en ce moment la livrée du forçat à St-Vincent de Paul, serait victime ?

L'histoire lamentable de ce prisonnier aujourd'hui âgé de 36 ans tint pendant des mois l'opinion publique en émoi dans toute la province et plus particulièrement dans le district de St-Hyacinthe.

Guillemain, dont la famille demeurerait à Biddeford, Maine, Etats-Unis, hébergeait depuis quelque temps chez son oncle Laplante, cultivateur de St-Liboire. Il remplissait là les fonctions de garçon de ferme. Un soir d'automne que Laplante revenait chez lui, avec une somme assez considérable d'argent, il trouva la mort près de son domicile, en pleine voie publique. Un passant d'aventure découvrit son cadavre couché dans la boue, la tête horriblement fracassée.

Dans les poches de vêtements du mort, on ne trouva pas d'argent. On en conclut, après enquête, que le pauvre homme avait été tué, assassiné, volé, et les soupçons tombèrent sur Guillemain. Ce dernier fut appréhendé quelques jours après aux Etats-Unis. On lui fit un procès ; il fut déclaré coupable, condamné finalement à mort. Cependant l'hon. juge Tellier, qui avait présidé aux assises, l'avait recommandé à la clémence du ministre de la Justice et Guillemain vit sa sentence commuée.

Depuis, le "prétendu meurtrier" a mené une vie exemplaire au pénitencier. La justice, viendrait maintenant lui rendre la liberté, le délivrer de ses chaînes.

Le Ciel lui soit propice, s'il est innocent.

Courrier de St Simon

Mardi dernier avait lieu le mariage de Melle Rosalba Vandal, fille de M. Louis Vandal, riche cultivateur de notre paroisse, avec M. Arthur Durand, de Central Falls, E. U.

La mariée était accompagnée par son père, et le marié par M. Louis Chevrette son oncle.

Le mariage fut béni par M. l'abbé Dufresne, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, cousin de Madame Vandal.

La cérémonie revêtit un caractère de majesté touchante, grâce aux morceaux d'orgue joués avec talent par Mm^s Dr Lafrenière, qui dirigeait en même temps un chœur de dames très homogène. Des solis furent chantés par Melles Irène Vandal, Alice Valcourt, Anne-Marie Lincourt et Mme Nestor Lavigne, qui interpréta le "Santa Maria" de Faure.

Toutes méritent de chaleureux compliments.

Une brillante réception eut ensuite lieu au domicile des parents de la mariée. Melle Alice Vandal, de Montréal en avait organisé tous les détails avec une compétence remarquable et un tact parfait.

De nombreux amis vinrent apporter leurs vœux aux jeunes époux, qui partirent ensuite pour leur voyage de nocce à New York et autres villes des Etats-Unis.

Nous joignons nos souhaits à ceux qui leur furent exprimés.

Courrier de St Aimé

La distribution des prix au couvent de St Aimé a eu lieu le 21 au soir. La salle académique du Pensionnat de la Présentation avait été décorée à profusion pour la circonstance. Les élèves avaient préparé de jolies pièces récréatives qui ont fort intéressé les auditeurs.

M. le curé et son vicaire présidaient à la fête. Plusieurs prix spéciaux et médailles d'or furent offerts aux élèves. Une délicate adresse fut lue par Melle Louisa Sansoucy et les élèves finissantes chantèrent un joli chant d'adieu. En somme la fête fut charmante et des mieux réussies. Honneur et louange aux religieuses de la Présentation de Marie, les dévouées directrices du couvent aimé de St-Aimé.

—On prépare une belle et grande fête à M. Hector Nadeau diacre qui sera fait prêtre le 25 juillet prochain. M. Nadeau entrera aussitôt après dans la compagnie de St-Sulpice et ira faire son noviciat à Paris même.

—Ces jours derniers a été célébré en l'église St-Louis de France à Montréal, le mariage de Melle Annette Garneau fille de M. et Mme J. E. Garneau de la rue Saint-Hubert, avec M. Eugène Poirier, fils de M. et Mme A. Poirier, de Saint-Aimé.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R^v. M. Chartier, prof^s seur au Collège de St-Hyacinthe. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Poirier sont partis sur le "Cascapédia" pour un voyage dans le golfe.

Courrier de St-Césaire

Voici la liste des élèves diplômés sortis cette année du Collège Commercial de notre ville :

M. M. H. Beauchemin, Sorel, P. Q.; Arm. Casavant, Granby, P. Q.; Louis Dion, Lynn, Mass., E. U.; Sergius Guertin, St-Ignace, P. Q.; Fernando Houde, New-Bedford, Mass., E. U.; Henri Marcotte, Olga, N.-Dakota, E. U.; George Rainville, Mariéville, P. Q.; Wilfrid Soucy, Salmon Falls, N.-H. E. U.

La distribution des prix a eu lieu le 18 courant.

Le Collège comptait cette année 213 élèves pensionnaires et 116 externes.

Courrier de St-Ours

A St-Ours, ces jours derniers, fut célébré le mariage de M. Grover Morin, de Hudson, Mass., avec Mlle Maria Larivière, fille de M. Philippe Larivière, de St-Ours. Les mariés avaient comme témoins, M. Philippe Mathieu et M. Larivière. Le chœur des jeunes filles, sous l'habile direction de Melle Rose Mathieu, exécuta un beau programme musical durant la messe. Il y eut ensuite réception chez M. Larivière et les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Boston et Hudson, où ils vont demeurer.

Courrier de Farnham

Dimanche dernier, le National de cet endroit a battu l'athlétique de St-Jean dans une partie de baseball, par le score de 11 à 7.

Courrier de St Jean, P. Q.

—Le règlement d'emprunt de \$25,000 pour la confection des trottoirs a été soumis au peuple, mardi dernier et 12 propriétaires ont demandé le vote par le peuple. Seulement on a constaté qu'aucun échevin n'était présent. Le maire Papineau était retenu chez lui par la maladie. Le secrétaire seul était présent et la charte de la ville exige qu'en pareil cas le conseil de ville soit représenté par un de ses membres. En conséquence on sera obligé de donner des avis nouveaux pour revenir devant le peuple. Le conseil a décidé de soumettre ce règlement au peuple le nouveau le 7 juillet prochain.

—Le jeune Georges Courville, qui était disparu du collège de St-Jean a été retrouvé à Lacolle par les autorités de cette institution, chez son père, M. Honorius Courville, à St-Luc.

—On se rappelle que vers la fin de l'automne dernier, la villa de M. L. J. T. Decaries, architecte, de Montréal avait été pillée par des malfaiteurs, qui y avaient commis de sérieuses déprédations et volé plusieurs objets de valeur.

Malgré toutes les recherches qui furent faites dans le temps on ne put trouver trace des objets volés, ni découvrir les auteurs de cette effraction.

Or, ces jours derniers, M. Nicholson acheta du foin, qui se trouvait dans une grange appartenant à M. Frédette, située sur le chemin de Bernier, et il découvrit, caché dans ce foin des fusils et carabines qu'on avait volés à M. Decaries l'automne dernier. M. Frédette, prévenu de la chose, avertit à son tour M. Decaries.

Courrier de St-Hubert

On annonce pour le 7 septembre prochain le mariage de M. J. Alfred Costin, chef de gare à St-Honoré, fils de feu M. Alfred Costin télégraphiste, avec Melle Eva Léveillé, institutrice à St-Hubert, fille de feu M. Louis Léveillé, de Notre-Dame du Portage.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES.

Semaine du 19 au 26 juin 1914. Eglise Cathédrale.

Baptêmes.—Du 19, Juliette Elisa, née le 19, fille de Henri Girouard et Elisa Pichette, son épouse.

Du 19, Marie Aline Yvette, née le 18, fille de Elie Brodeur et Anna Beihumeur, son épouse.

Du 21, Marie Lorette Anaïs, née le 20, fille de Victor Blanchard et Marie Blanche Benoît, son épouse.

Du 21, Joseph Ludger Rolland, né le 21, fils de Joseph Lemay et Olivine Moquin, son épouse.

Du 22, Louis Lucien Ephrem Gérard, né le 21, fils de Ephrem Daunais et Germaine Pepin, son épouse.

Du 23, Marie Thérèse Alice, née le 22, fille de Ferrier Bienvenu et Maria Colperon, son épouse.

Sépultures.—Du 20, Marie-Rose Cardin, dite sœur Courchesne, décédée le 18, à l'âge de 30 ans.

Du 22, Malvina Garré, épouse de Joseph Lamontagne, décédée le 20, à l'âge de 52 ans.

Du 23, Emond Côté, décédé le 22, à l'âge de 73 ans.

Du 23, Augustin Lafèche, décédé le 24, à l'âge de 2 mois.

Du 25, Jean Paul Boalay, décédé le 24, à l'âge de 6 mois.

Mariage.—Du 22, Hormidas Charron et Eva Bernard.

Eglise de Notre-Dame du Rosaire.

Baptêmes.—Du 21, Joseph Arthur René Roger, né le 21, fils de Elzabar Deslandes et Blanche Edwilda Blanchette, son épouse.

Du 22, Joseph André, né le 22, fils de Charles Ed Paulhus et Joséphine Benoit son épouse.

Du 24, Marie Simone, née le 23, fille de Isaïe Bazinet et Emma Lajoie, son épouse.

Du 25, Joseph Henri Laurent, né le 25, fils de Ludger Joseph Bourbon et Alda Poitras, son épouse.

Sépultures.—Du 21, Albina Vézina dite sœur Aimée du Sacré-Cœur, décédée le 18, à l'âge de 42 ans.

Mariages.—Du 22, Horace St-Germain, de St-Hyacinthe-le-Confesseur, et Marie Rose Maria Auger. Du 23, Ozanam Dupras, de Montréal, et Marie Adéline Emélie Parlardy.

PROFESSION RELIGIEUSE.

Hier vendredi, le 26 juin, Monseigneur J. L. Guertin, V. G., administrateur du diocèse, présidait une cérémonie religieuse à l'Hôtel-Dieu, de St-Hyacinthe.

Cinq novices ont prononcé leurs vœux temporaires :

Melles M. Joséphine Poutré, de St-Sébastien; M. Alma Brûlé dite sœur Provost, de Hartford, Conn.; M. Elodia Gaudette, dite sœur de l'Immaculée Conception, de Saint-Denis; M. Flore Duvai, dite sœur Sainte-Monique, de Sainte-Monique; M. Lodina Beauchemin, dite sœur Lucienne, de Woonsocket, R.I.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Tremblay, supérieur du Patronage de St-Vincent de Paul.

Étaient présents au chœur : MM. les chanoines Guy et Michon et MM. les abbés Laroche et Vézina chapelains de la communauté.

LA LIGUE ANTIALCOOLIQUE A ROME.

RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ

A Monsieur le Président et à Messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue Internationale Catholique contre l'alcoolisme.

Notre Saint-Père le Pape Pie X, qui a béni avec effusion de cœur les deux cents pèlerins de la Ligue Internationale Catholique contre l'alcoolisme, me charge de vous exprimer, ainsi qu'à toute votre Fédération, les sentiments de satisfaction et de gratitude qu'il a éprouvés en recevant vos hommages de vénération, avec l'assurance de votre soumission filiale.

Le Souverain Pontife vous félicite du succès de la vaillante croisade entreprise par vous à travers le monde, appuyée sur les principes de l'Évangile et guidée par l'autorité de la hiérarchie. Il prie Dieu de féconder le zèle que vous déployez contre le terrible fléau, ennemi des corps et des âmes, et entraînant après lui tant de misères physiques et morales.

En bénissant les efforts de toutes les Sociétés Catholiques affiliées à votre Ligue, le Saint-Père bénit la bonne volonté de tous leurs adhérents et les encourage à persévérer dans leur généreux apostolat.

Les Papes, en ces derniers temps, n'ont pas omis de signaler le mal funeste que vous combattez, et ils ont proclamé la nécessité de prompts et efficaces remèdes. Des Conciles Provinciaux, des Evêques dans toutes les parties du monde, ont jeté le cri d'alarme et ont éclairé les consciences. A leur suite, des hommes de foi, de science et d'action ont provoqué, par la parole et par l'exemple, un mouvement très salubre dans les œuvres catholiques de tempérance. Combien il est utile de montrer le fléau de l'alcoolisme dans ses effets économiques, moraux et physiologiques, en le mettant en corrélation avec la déchéance des individus, dont il déprime et ruine la santé, l'intelligence, la conscience, la liberté; avec la déchéance des familles, au sein desquelles il engendre la confusion et le désordre; avec la déchéance de la société, qu'il menace dans ses intérêts les plus graves! Aussi bien, parmi les œuvres sociales, il n'en est point de plus urgentes.

C'est pourquoi il sera très agréable au Souverain Pontife de voir votre Ligue se fortifier encore par l'accession de nouvelles Sociétés catholiques. Sa Sainteté exprime hautement le désir que le Clergé encourage partout cette œuvre de rééducation et de préservation sociales et qu'il se place, par l'enseignement et par l'exemple, au cœur même de la lutte contre un mal qui sème, dans certains pays surtout, tant d'opprobres parmi les fidèles.

Mais ce combat ne conduira sûrement à la victoire que s'il est soutenu par la grâce divine puisée dans la prière, dans la fréquentation des sacrements et dans la pratique générale de la mortification chrétienne: Nisi Dominus adificaverit domum, in vanum laboraverit qui edificat eam (Ps. CXXVI, 1). Que la lumière de l'Évangile de Jésus-Christ rayonne dans les esprits et dans les cœurs, et le fléau s'arrêtera avec le cortège des maux qu'il entraîne à sa suite.

Le Saint-Père est heureux de bénir votre Fédération avec toutes les Sociétés qui la composent; Il bénit votre très vénéré Protecteur Son Eminence le Cardinal Mercier, qui met un zèle si digne d'éloges à refouler la marche et à supprimer les causes de l'alcoolisme.

Avec mes vœux personnels et toutes mes félicitations pour votre grande et sainte entreprise, veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

HOMMES TERRASSES, RELEVÉS PAR LES

PILULES MORO

Faiblesse, débilité, épuisement sont des formules synonymes dont on se sert trop souvent lorsqu'un homme n'est pas capable de travailler, quand on le voit maigrir, dépérir. On essaie alors des toniques, des fortifiants, mais il continue à baisser et à décroître. C'est bien la preuve qu'il faut, aussitôt qu'un homme est atteint, se rendre compte qu'il est en proie à une maladie et que c'est uniquement au moyen d'un remède énergique et pas seulement avec de bons soins qu'on le remettra.

Tout cela débute généralement par un simple mal de dos. Quand on commence à le sentir, on n'arrête pas son travail pour si peu de chose, parce qu'on ne prévoit pas les conséquences funestes qu'il peut entraîner. L'équilibre de l'organisme est détruit, le sang ne circule plus librement et s'il survient une complication du côté de l'appareil respiratoire, l'organisme n'offrira plus aucune résistance aux microbes qui auront beau jeu pour pulluler et exercer leurs ravages.

De vigoureux et actif, on devient triste et découragé, la mémoire baisse, la vie apparaît sans but, quelquefois comme un fardeau.

Les maux de tête sont fréquents, les digestions difficiles; on a des renvois, des aigreurs, des ballonnements. On éprouve des douleurs dans les reins, entre les épaules, la vue est trouble, les paupières s'alourdissent, on a des bourdonnements d'oreilles, des vertiges, des secousses dans les jambes.

Il n'y a qu'un remède à cet état, ce sont les Pilules Moro qui régénèrent le sang, le purifient, le vivifient et lui permettent de mettre en ordre tout l'organisme, de renforcer le système, tonifier les reins, l'estomac et le cœur et vous rendent la force et la santé. En voici un exemple:

Depuis plusieurs années, je souffrais beaucoup d'un épuisement général et d'un état de faiblesse et de débilité que je ne pouvais surmonter, en dépit des efforts que je tentais pour me fortifier. J'avais attribué cet état à une foule de maux accumulés et j'avais dû en venir à la conclusion qu'il s'agissait d'un appauvrissement complet du sang.

Je n'éprouvais pas de souffrances en particulier, mais je n'avais pas d'appétit et je ressentais une fatigue dans tous mes membres qui me décourageait. J'étais maigre à faire pitié.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur, ils vous indiqueront les moyens de vous guérir. Leurs bureaux au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.



M. ERNEST COMTOIS, 1896 Avenue Henri-Julien, Montréal.

Un jour, un de mes compagnons de travail, qui me recommandait depuis longtemps de prendre des Pilules Moro, insista tellement pour que je prisse cet excellent remède, que je me décidai enfin.

Je dois les plus sincères remerciements à cet ami qui m'a fait enfin comprendre la merveilleuse efficacité des Pilules Moro.

Mon rétablissement s'accroissait à vue d'oeil. Je n'avais employé que huit boîtes et tout le monde s'étonnait de voir ma mine et ma santé revivre en si peu de temps. Cette amélioration s'est maintenue et je suis maintenant fort et courageux à l'ouvrage, jamais fatigué.

Pour conserver mes forces, je prends de temps en temps une boîte de Pilules Moro. C'est le seul remède dans lequel j'ai confiance puisque, dans l'espace de quelques mois il m'a rendu la santé et radicalement guéri. — ERNEST COMTOIS, 1896 Avenue Henri-Julien, Montréal.

UNE JEUNE FILLE DE SEIZE ANS, BIEN MALADE.

Raconte comment elle s'est rétablie au moyen du "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham.

New Orleans, La. — "J'éprouve beaucoup de plaisir à vous écrire ces quelques mots, pour vous exprimer toute ma reconnaissance. Je suis âgée de seize ans seulement, et je travaille dans une manufacture de tabac. J'étais bien malade, mais depuis que j'ai pris le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham, ma santé s'est améliorée d'une manière surprenante. J'ai une belle apparence de santé, maintenant et je me sens mille fois mieux."

Melle. AMÉLIA JAQUILLARD, 3961, rue Tchoupitoulas, New Orleans, La. St. Clair, Pa. — "Ma mère était toute alarmée, parce que je souffrais de suppression de mes périodes, et de douleurs dans le dos et le côté, et de grands maux de tête. Ma figure était couverte de boutons, mon teint était jaune, je n'avais pas de sommeil, j'avais des crises nerveuses, j'étais bien fatiguée et je n'éprouvais aucune ambition. Dans mon cas, le "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham a fait des merveilles, et m'a rendue régulière. Je travaillais dans une usine avec des centaines de jeunes filles et je leur ai recommandé votre remède."

Melle. ESTELLA MAGUIRE, 110 rue Thwing St. Clair, Pa.

Il n'y a rien comme l'expérience pour apprendre quelque chose. Par conséquent, les autres filles qui souffrent devraient prendre exemple sur les jeunes filles qui écrivent des lettres semblables, et recourir au "Composé Végétal" de Lydia E. Pinkham, si elles veulent être ramenées à la santé. Ce remède est à la portée de toutes."

Si vous désirez avoir quelque conseil ou avis spécial, écrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co. (confidentiel), Lynn, Mass. Une femme recevra votre lettre, fournira et la gardera strictement confidentielle.

Un article de M^{re} Labri sur le Canada.

Dans son numéro de mai, le "Je sais Tout" a publié la fin de l'article que M^{re} Labri a écrit spécialement pour ce journal, sur ses impressions lors de son voyage au Canada l'été dernier, où il était délégué pour prendre part à la convention du barreau américain à Montréal.

L'éminent avocat, dans des colonnes pleines d'intérêt, raconte aux lecteurs de "Je sais Tout" les diverses péripéties du voyage qu'il a accompli à travers notre pays sur la ligne du Pacifique Canadien, pour laquelle il a force louanges.

Il se dit émerveillé de la progression rapide du Canada et confiant dans sa prospérité future. Il donne une description intéressante des villes de l'Ouest et de la masse imposante de la chaîne des Rocheuses qu'il a traversées dans sa partie la plus pittoresque.

M^{re} Labri termine en disant qu'il se féliciterait si ces courtes notes pouvaient engager quelques-uns de ses compatriotes à aller par delà l'Atlantique modifier la notion un peu trop sombre qu'ils se font parfois de l'Amérique et de ses habitants.

SAUVEZ LES ENFANTS

Les mamans qui ont à la maison une boîte de Tabletes Baby's Own peuvent être assurées que la vie de leurs petits est suffisamment sûre durant les chaleurs. Les maux d'estomac, le choléra infantile et la diarrhée font mourir des milliers de petits enfants chaque été, dans la plupart des cas, parce que les mères n'ont pas un remède sûr sous la main à leur donner promptement. Les Tabletes Baby's Own guérissent ces maladies, ou si on les donne de temps en temps aux enfants bien portants elles les empêcheront de se déclarer. Les Tabletes sont garanties par un analyste du gouvernement comme étant absolument inoffensives même pour le nouveau-né. Elles sont particulièrement bonnes durant l'été parce qu'elles régularisent les intestins et tiennent l'estomac en parfait état.

Les Tabletes sont vendues par les marchands de remèdes ou sont envoyées par la poste à 25 cents la boîte, par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ces tressaillements infinitésimaux, on peut donc connaître les modifications météorologiques qui vont se produire tant par le nombre des vibrations écoutées que par l'étendue de leur son. Si la pluie est proche, le son est à un diapason très élevé. S'il va faire beau, on entend des notes graves aux poteaux télégraphiques.

RESIDENCE D'ETE. OLD ORCHARD BEACH, ME.

L'Hôtel Villa Morin, au bord de la mer, la plus belle plage de bains, pension excellente, confortable, véritable chez soi.

Prix : \$12 à \$21 par semaine. Ecrire Villa Morin, B. P. 242, Old Orchard, Me.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, le 6 juillet 1914, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la fourniture de charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés contenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires. Un cheque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce cheque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les cheques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 2 juin 1914.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.



BEBARRASSEZ VOS LITS DES UNAISES

en se procurant le POISSON LIQUIDE DE LYONS

Une application les détruit, sinon vous avez...

Les PILULES ROUGES

La grande spécialité pour les maladies des femmes.
Donnant du sang et des forces aux femmes affaiblies, facilitent la digestion.

On ne peut pas s'attendre à posséder beaucoup de force lorsque l'estomac fonctionne mal puisque c'est lui qui fournit à tout le système la nutrition nécessaire à son exercice. Il ne faut donc pas s'étonner si les faibles se plaignent de maux d'estomac. C'est là que se trouve la source de leur infirmité.

Le genre le plus commun de ces troubles est ce qu'on appelle la forme atonique ou sourde de la dyspepsie. Ce sont des troubles digestifs caractérisés par la paresse de l'estomac et de l'intestin. Dans ce cas, les malades accusent des digestions lentes et pénibles; l'appétit peut rester bon; souvent même il existe dans l'intervalle des repas une sensation de faim impérieuse qui, si on ne la satisfait pas tout de suite, se transforme en une véritable douleur; après le repas, le ventre se ballonne et il peut en résulter, pendant quelques heures, une certaine gêne de respiration; il se produit quelquefois, mais non pas toujours, des renvois insipides et de goût aigre. La nuit, les malades s'éveillent en minuit et une heure et ne peuvent se rendormir. La constipation est de règle dans les états dyspeptiques et souvent aussi il existe des hémorroïdes. Pour remédier à cet état maladif qui se complique généralement de souffrances d'entérite, il faut immédiatement faire une cure de Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui aide toujours à rétablir le système.

Tous les éléments qui entrent dans la composition des Pilules Rouges sont éminemment salutaires dans ces cas de dyspepsie.

Les Pilules Rouges augmentent l'appétit et rendent aussi la digestion plus facile en faisant affluer le suc gastrique.

Les Pilules Rouges exercent une action tonique générale notamment sur la tunique muqueuse de l'estomac et en augmentent la contractilité.

Les Pilules Rouges contiennent des substances particulièrement dépuratives qui combattent, de la manière la plus efficace, la viciation du sang qui résulte toujours des digestions mauvaises.

Aussitôt donc qu'elle éprouve les symptômes qui précèdent, une femme soucieuse de sa santé, doit consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui en ont déjà guéri tant d'autres. Ils la renseigneront à fond sur son cas, sur les soins à prendre pour éviter le retour des douleurs qui l'effraient.

Voici un remarquable exemple:
CONSULTATIONS GRATUITES.—Les femmes qui sont trop élogieuses pour venir voir nos médecins, peuvent les consulter par lettres; sur leur demande, nous leur enverrons un questionnaire qui leur aidera à bien détailler leur état et à bien le faire connaître. Après une étude sérieuse des symptômes décrits, nos médecins indiqueront les moyens à prendre pour combattre le mal.
Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Jamais elles ne sont vendues de porte en porte. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mme DELPHIS JALBERT

146 Brook, Woonsocket, R. I.

"Après avoir beaucoup travaillé et fait un ouvrage de nuit pénible, j'avais senti les atteintes d'une dyspepsie nerveuse persistante qui avait amené chez moi un état de débilité générale.

J'étais devenue impropre à aucun travail; mon estomac était absolument délabré et je ne pouvais même pas digérer les aliments liquides. Après avoir mangé, je sentais des douleurs insupportables. Toute ma ceinture se gonflait et j'avais le côté gauche sensible. J'éprouvais des gonflements qui m'étouffaient et le foie paraissait tout comprimé et douloureux. Ces souffrances me montaient à la tête et il me semblait quelquefois qu'elle allait éclater.

J'avais eu les soins de deux ou trois médecins lorsque je me décidai d'écrire aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les bons conseils qu'ils m'envoyèrent me permirent d'utiliser avantageusement les Pilules Rouges qui me procurèrent un soulagement immédiat et arrêterent mes douleurs. Dès les premières boîtes je sentis mes forces revenir. La guérison avança avec une merveilleuse rapidité et après avoir pris une douzaine de boîtes je sentis ma santé renaître de jour en jour. Maintenant mon état ne laisse rien à désirer; je suis forte, gaie et joyeuse et j'en rends grâce aux Pilules Rouges." — Dame DELPHIS JALBERT, 146 Brook, Woonsocket, R. I.



SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms:

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| Dr. A. P. BEAUBIEN, | Dr. P. MUNRO, |
| Dr. O. RAYMOND, | Dr. L. B. DUBOIS, |
| Dr. A. P. DELVECCHIO, | Dr. D. W. ARCHAMBAULT, |
| Dr. HECTOR PHELIPPE, | Dr. Th. E. D'ODET D'ORSIGNY, |
| Dr. A. B. CRAIG, | Dr. A. T. BROUSSEAU, |
| Dr. C. O. BEAUDRY, | Dr. Alex. GERMAIN, |
| Dr. ELZEAR PAQUIN, | Dr. J. A. ROY, |
| Dr. J. B. PIRAUD, | Dr. E. H. TRUDEL, |

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

CANADIEN PACIFIQUE.

Excursion du Dominion Day le 1er juillet.

A l'occasion de cette fête le Canadien Pacifique émettra des billets comme suit: Au prix d'un passage et un tiers, mardi et mercredi juin le 30 et juillet le 1er, bon pour revenir jeudi le 2 juillet, 1914.

Au prix d'un passage simple bon pour aller et revenir mercredi le 1er juillet 1914.

Grand Trunk Railway System.

JOUR DE LA CONFEDERATION.

Passage simple de première classe: Départ et retour mercredi le 1er juillet 1914.

Passage simple et un tiers: Départ mardi, le 30 juin, mercredi le 1er juillet, bon pour revenir jusqu'à jeudi le 2 juillet 1914.

Les taux réduits ci-dessus s'appliquent entre toutes les stations en Canada.

Une promotion au C. P. R.

M. T. R. Haney, assistant du commissaire des assurances et des taxes, et de l'expert des réclamations pour les lignes de l'est du C. P. R., vient d'être nommé expert suppléant des réclamations pour cette division et dévouera dans le futur tout son temps à cet emploi. M. Haney est entré au service de la compagnie en 1897 à Toronto,

comme commis dans le département légal. En 1901, il vint à Montréal, occuper la position de commis en chef dans le bureau de M. N. S. Dunlop, au département des assurances et des taxes. Depuis 1910, il était assistant du chef de ce bureau.

Le chemin de fer Montréal et Québec-Sud

A l'occasion de la Dominion Day la Cie., émettra des billets à prix réduits mardi et mercredi, bon pour revenir le jeudi 2 juillet, et le mercredi 1er aller et retour le même jour.

GRAND TRONC

L' "International Limited" le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte Montréal à 9.00 a. m., arrive à Toronto à 4.30 p. m. Détroit 9.35 p. m. Chicago 8.00 a. m. tous les jours.

Express de nuit quitte Montréal 10.30 p. m. arrive à Toronto 7.30 a. m. Détroit 1.53 p. m. Chicago 9.25 p. m. tous les jours.

La route par eau et par voie ferrée pour l'Ouest canadien.

Le service entre l'Est et l'Ouest du Canada a été inauguré. Les trains quittent Toronto, via le Grand Tronc, les lundis, mercredis et samedis à 11.15 a. m. raccourci à Sarnia avec les superbes steamers de la Northern Navigation Co. pour Fort William, et de là avec le Grand Tronc Pacifique pour les endroits de l'Ouest Canadien.

MENAGERES

RENDEZ VOTRE VIEUX LINGE COMME NEUF

un employant les célèbres

"Teintures Royales"

de Dr. Eng. St-Jacques

COMPOSÉES ET VENDUES PAR

F.-X. LEBLANC,

ST-HYACINTHE, Que.

Demandez-les à vos fournisseurs. Elles sont en vente dans toutes les bonnes épiceries.

Ce sont les seules qui teignent également bien la Laine et le Coton.

PRIX POPULAIRE: 50CTS LE PAQUET

OFFRE SPECIALE

DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 1914

Avec la prime régulière nous donnerons un PLATEAU ou un MEDAILLON

à chaque personne retournant une (3) douzaine de sacs vides de 6 livres de la FARINE PRÉPARÉE XXX DE BRODIE

BRODIE & HARVIE LIMITED

14-16, rue Bleury Montréal, Que.

—Je désire louer une maison de 4 à 5 appartements, ménage fait, logis confortable, électricité et gaz, si possible, près de l'Ecole Normale ou Eglise, mentionnez le prix. Ecrivez à Prof. J. E. Paquin, 34, Christophe Colomb, Montréal. 2.20.27.6



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 17 juillet 1914, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, et sur la route rurale No. 1 de St-Guilhem d'Upton à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formulaires de soumission en s'adressant au bureau de poste de St-Guilhem d'Upton et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

V. GAUDET, Inspecteur des Postes.

Ministère des Postes, Division du service des malles, Montréal, le 6 juin 1914.



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 17 juillet 1914 pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, et sur la route rurale No. 2 de Upton à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formulaires de soumission en s'adressant au bureau de poste de Upton et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes.

Ministère des Postes, Division du service des malles, Montréal, le 6 juin 1914.



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 17 juillet 1914 pour le transport des Malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté, pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, et sur la route rurale No. 2 de Upton à partir du bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formulaires de soumission en s'adressant au bureau de poste de Upton et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

V. GAUDET, Inspecteur des Postes.

Ministère des Postes, Division du service des malles, Montréal, le 6 juin 1914.

GRAND TRONC EXCURSION DE COLONS

Billets aller et retour pour l'Ouest canadien via Chicago en vente le 3 mars et chaque mardi subséquent jusqu'au 27 octobre à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

ROLE D'EVALUATION

Le rôle d'évaluation des propriétés foncières, omises du rôle général, détachées des terres en culture et vendues comme lots de ville, augmentées en valeur par des constructions ou améliorations, a été fait suivant la loi et est maintenant déposé à mon bureau pour inspection publique, pendant quinze jours. Toute personne lésée peut produire une plainte par écrit pour se plaindre de toute estimation exagérée. Les plaintes, produites contre ce rôle, seront prises en considération par le conseil municipal, à sa séance du 26 juin 1914.

St-Hyacinthe, 6 juin 1914.
A. MESSIER, Greffier de la Cité de St-Hyacinthe. 13 20-27-6

LE SEPARATEUR "DOMO" LE MEILLEUR, LE MOINS CHER AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

PRIX DE DETAIL:			
Nos.	CAPACITÉ.	POUR JUSQU'À.	Prix
B	110 lbs.	2 vaches, sans banc	\$15.00
O	150 "	5 " " "	20.00
1	200 "	8 " avec banc	30.00
2	280 "	10 " " "	35.00
3	450 "	15 " " "	50.00
4	600 "	25 " " "	65.00

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.
S'adresser à: LES SEPARATEURS "DOMO" EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

LES PREVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital Autorisé: \$500,000. Actif du Fonds de Pension, le 31 Mars 1914: \$454,368.15

PROGRESSION DE LA COMPAGNIE AU 31 MARS 1914				
	Sections	Sociétaires	Pensions	Acrit
1909	45	1,880	5,295	\$ 16,461.94
1910	149	8,549	19,209	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	291	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,192	47,957	413,745.31
31 Mars 1914	356	25,235	49,425	454,368.15

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une île; des sons enor mes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps le payer les reats sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général. X. LESAGE, Gérant
Bureau-Chef: Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec.
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern

Horaire du train corrigé au 28 Juin 1914

Tous les jours dimanches exceptés

VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD
ARR. à 8.20 a. m.
3.15 p. m. DÉPART à 9.00 a. m.—Pour St-Jules, St-Amand, Sorel, et Stations intermédiaires.
VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD
ARR. à 8.10 a. m.
5.15 p. m. DÉPART à 10.00 a. m.—Pour Saint-Rouge, Rougemont, Ste-Angele, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland Central Vermont or Canadian Pacific, etc.

N. J. FURUSON, Agent Général des Passages, MONTREAL.
L. J. BOURBEAU, Agent Local Tel. 28

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HORAIRE DES TRAINS

ALLANT À L'EST

8.33 A. M.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton Vale, Richmond. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 A. M.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island-Pond.

9.30 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

3.15 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

1.20 Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT À L'OUEST

5.21 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

11.43 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.00 P. M.—Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement.

5.47 P. M.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

2.30 P. M.—Tous les jours (dimanche excepté) Ste-Madeleine, Belœil, St-Lambert, Montréal.

F. C. BOUVETTE, Agent, St-Hyacinthe, Que.

Comment VOUS profiterez des Bonnes Routes

LE CULTIVATEUR EN BENEFICIE, par le fait qu'elles augmentent la valeur de sa ferme; elles lui rapportent des récoltes plus profitables et plus payantes; le coût du transport de ses produits est diminué; il lui est possible de placer ses produits sur le marché, précisément lorsque les prix sont à la hausse; ses enfants peuvent aller à l'école tous les jours de l'année, et il jouit, en général d'une vie plus sociale et de conditions meilleures.

LE CONSOMMATEUR EN BENEFICIE, parce qu'elles diminuent le coût de la vie en proportion du gain chez le cultivateur, et par l'institution de nouvelles industries, il devient plus en position de payer des salaires dans une proportion plus considérable, et la population augmentant, il se crée de nouveaux amusements et il s'établit des magasins supérieurs.

Les routes publiques sont les aliments des villes et chaque amélioration faite à ces routes signifie une prospérité plus grande, au moyen de la production agricole accrue et d'un stimulant plus effectif dans toutes les industries.

Bonnes Routes Economiques

Les routes en béton sont, en premier lieu, meilleures, et en fin de compte, elles coûtent meilleur marché. Elles sont exemptes de toutes ornières, de trous de boue et de poussière. Les chevaux y circulent plus facilement, et les véhicules y roulent avec plus de facilité, mais le point le plus important s'offrant à notre considération est le coût de l'entretien de ces routes qui se résume pratiquement à rien.

Vous pouvez obtenir des informations complètes, absolument gratuitement et sans aucune obligation de votre part, en faisant la demande. Ecrivez dès aujourd'hui pour vous procurer notre littérature sur les routes en béton. Adressez-vous au

Département des Routes en Béton
Canada Cement Company Limited
803 Edifice Herald, Montreal

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.
Rue Cascades, ST-HYACINTHE.
Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.
Huile d'olive pour SPÉCIALITÉ: Sanctuaire. Livres de récompenses.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE.

ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT; 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

PETITES ANNONCES

Envoyez vos petites annonces au COURRIER

Chambres et Pension. — Mme Raymond Lapalmie vient d'ouvrir au No. 234 rue Cascades, une maison de pension où l'on trouvera des chambres confortables et bonne table.

Machines à écrire. — Rubans tête qualité, 75c. à l'imprimerie du "Courrier".

Machines à vendre. — Machines à régler et différentes machines de reliure, caractères à dorer. S'ad. à l'imprimerie du "Courrier".

Corsets. — On demande des ouvrières pour travailler à la confection des corsets. The E. T. Corset Company, Ltd.

AVIS. — Toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de feu Eugène Lamarche en son vivant bijoutier et opticien de la cité de St-Hyacinthe, sont par le présent averties d'avoir à produire les dites réclamations d'ici à 30 jours, entre les mains de M. J. R. Lamarche, au No 141, rue Cascades.
St-Hyacinthe, 29 mai 1914. — 27 - 6.